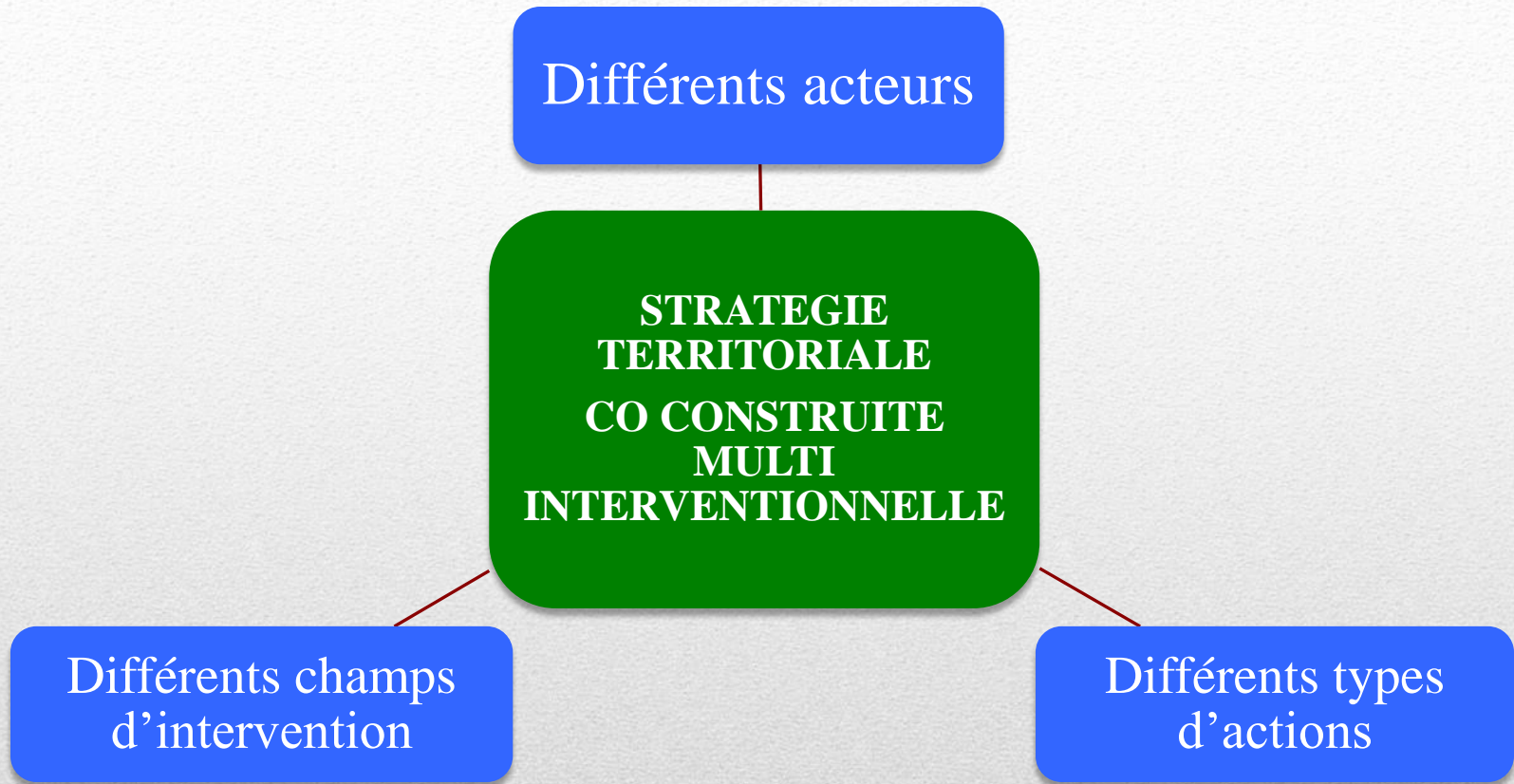




GROUPE DE RECHERCHE SUR LA VULNÉRABILITÉ SOCIALE


PREVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES DESTINÉE AUX JEUNES STRUCTURER ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE TERRITORIALE

**UNE MÉTHODOLOGIE CONÇUE À PARTIR DE L'EXPÉRIENCE DU
DISPOSITIF ADDICTIONS DE VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS**

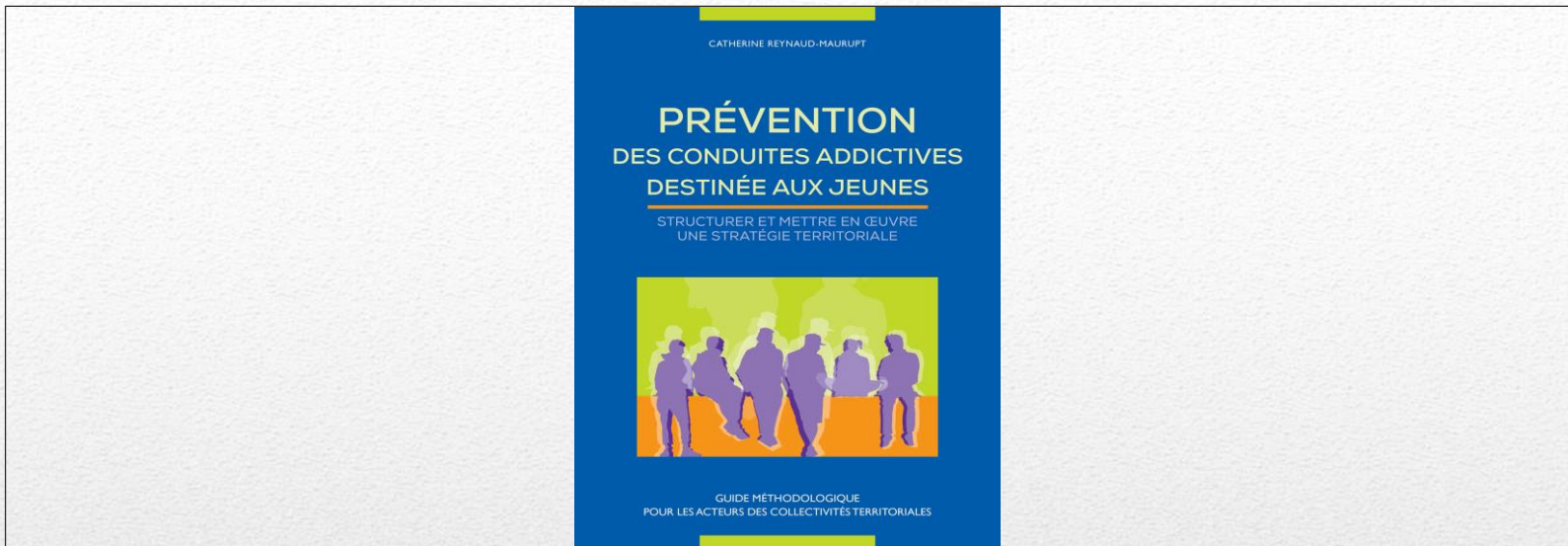


**Qu'est-ce qu'un dispositif à
composantes multiples ?**

- La revue de littérature atteste de l'efficacité des stratégies à composantes multiples dans la prévention des conduites addictives chez les jeunes
- Comment structurer et mettre en œuvre ces stratégies **d'un point de vue pratique ?**

 **Décrire le processus d'implantation** d'un dispositif territorial et pluridisciplinaire dédié à la prévention des conduites addictives et à l'intervention précoce auprès des jeunes consommateurs

Objectif



Les facteurs de risque et les facteurs de protection



Les mesures de prévention les plus efficaces

**Identifier les acteurs spécialisés en addictologie et les
acteurs de la prévention**

Connaître les sources de financement

**Disposer d'un socle de
connaissances préalable**

PORTAGE POLITIQUE FORT



**STRUCTURE DE COORDINATION
TERRITORIALE**



**DÉTERMINER LE PÉRIMÈTRE
D'INTERVENTION**

Les conditions préalables

En fonction des ressources à disposition sur le territoire

- ATELIER SANTÉ VILLE
- CLSPD / CISPD
- RESEAU JEUNESSE
- POLITIQUE DE LA VILLE
-



COORDINATEUR DU FUTUR DISPOSITIF

La structure de coordination territoriale

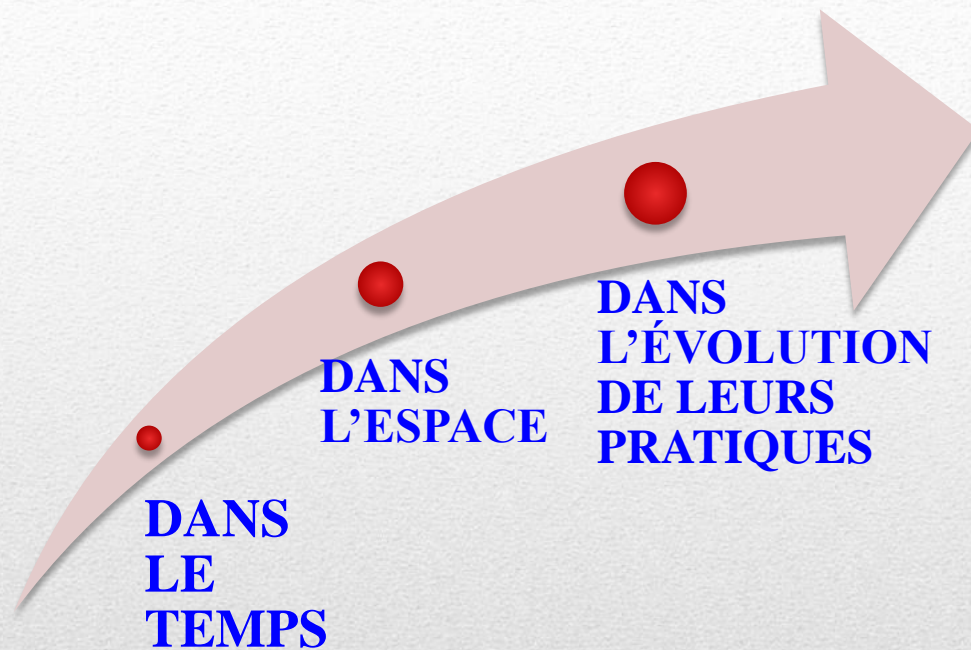


Envisager une distinction entre le portage politique et le périmètre d'intervention

Réfléchir le périmètre d'intervention en respectant un **continuum préventif**

Quel territoire de « proximité » ?

**Organiser
la prévention
pour
accompagner
le parcours de
vie des jeunes**



**Qu'est-ce qu'un continuum
préventif ?**

Partir de la population d'un lycée

Prendre en compte les écoles et les collèges dont les lycéens sont issus

Regroupement de quartiers

Commune

Regroupement de communes

L'option d'un périmètre d'intervention via la carte scolaire



ETAPE 1

STRUCTURER L'ORGANISATION
PARTENARIALE DU DISPOSITIF

- **Identifier les partenaires et construire le partenariat** constitue la première étape de l'action et constitue en soi un résultat majeur



Commencer par créer **l'alliance** entre les experts du territoire et les experts en addictologie

La consultation stratégique avec les acteurs pivots du futur dispositif

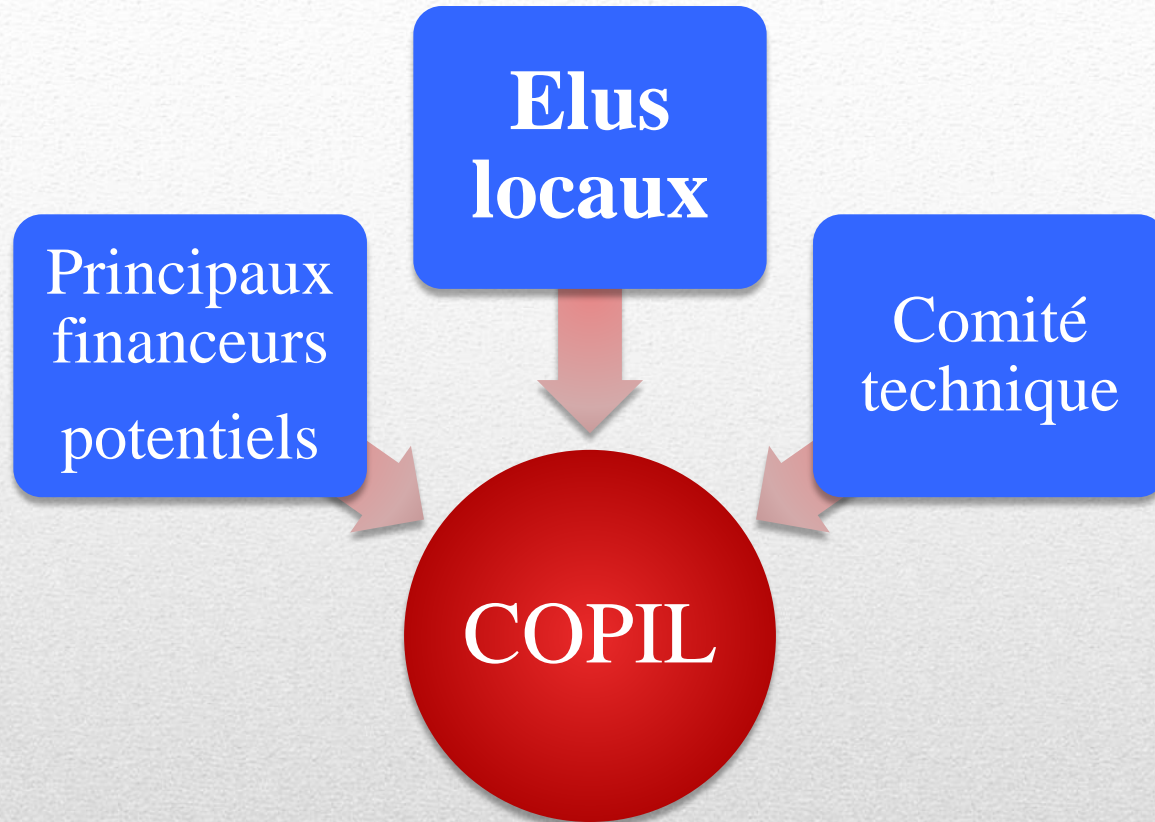


Experts du
territoire



Experts en
addictologie

Création du comité technique



Création du comité de pilotage

- Champ éducatif
- Champ socio éducatif
- Représentants des jeunes
- Représentants des habitants

- Champ social
- Champ socio-sanitaire
- Champ de l'application de la loi
- Chefs d'entreprise

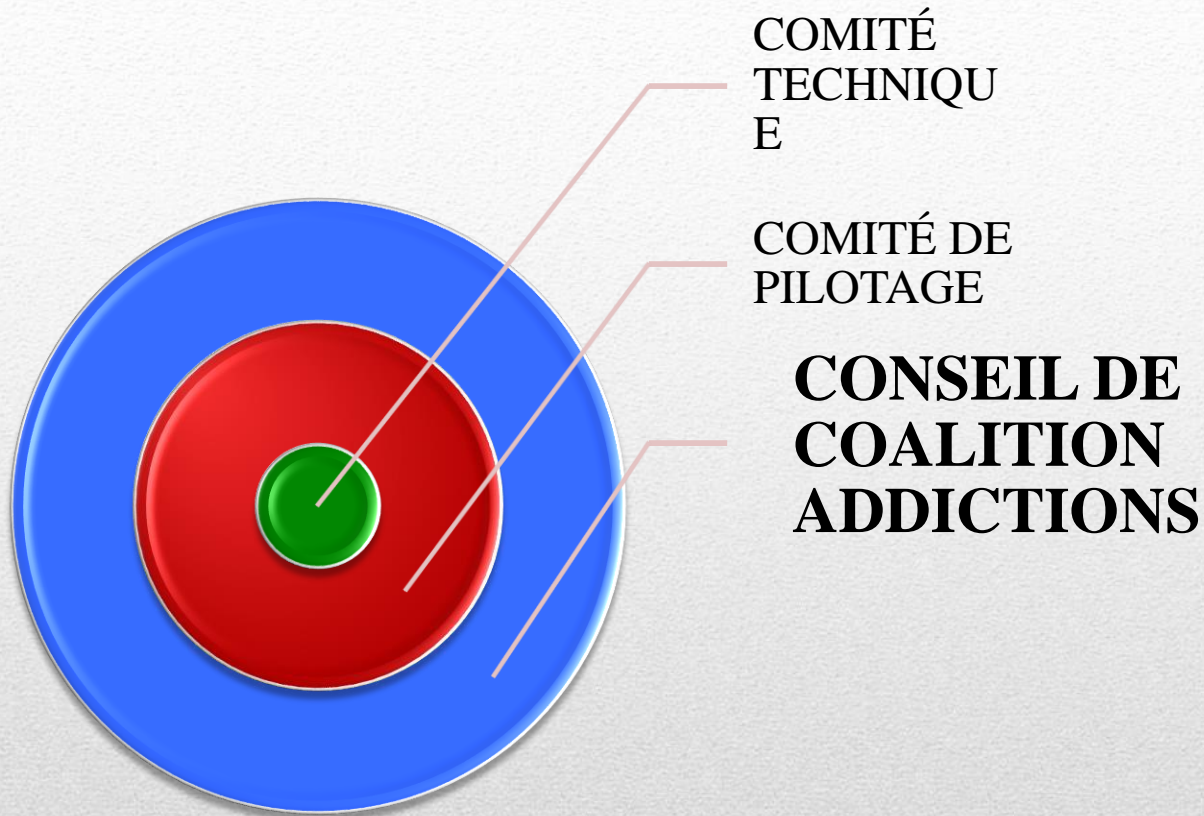
Déterminer les acteurs clés de la mobilisation communautaire

Fédération territoriale

- des élus locaux
- des professionnels de proximité exerçant auprès des jeunes
- des experts en addictologie
- des représentants des habitants (dont les représentants des jeunes)

pour co-construire et mettre en œuvre une stratégie concertée et coordonnée de prévention des conduites addictives et d'intervention précoce en addictologie **adaptée aux besoins locaux**

Qu'est ce qu'un conseil de coalition ?



Prémises de l'organisation



ETAPE 2

IMPULSER LA MOBILISATION
COMMUNAUTAIRE

L'invitation doit émaner de la collectivité territoriale

Les élus doivent être présents

Le coordinateur du dispositif et les experts en addictologie animent la réunion

**Organiser la première réunion
du conseil de coalition**

- Présentation des parties prenantes
- Bref état des lieux de la consommation des substances psychoactives chez les jeunes
- **Concertation sur la mise en œuvre d'une stratégie pluri professionnelle** de prévention des conduites addictives et d'intervention précoce en addictologie
- **Projet de formation** au socle commun des connaissances en addictologie
- **Projet de diagnostic partagé** sur les besoins et les ressources du territoire

L'ordre du jour



Acquisition de compétences

Acquisition de connaissances

Prise en compte de l'expertise
des acteurs de terrain

**Formation et diagnostic renforcent
la mobilisation communautaire**



ETAPE 3

ORGANISER LA FORMATION DES ACTEURS DE PROXIMITÉ
ET METTRE EN ŒUVRE LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ
« BESOINS ET RESSOURCES »

- **Passer d'un consensus d'objectifs à une unité conceptuelle**
- Construire un **référentiel commun** pour bâtir une stratégie concertée en tenant compte des objectifs et des contraintes de chacun
- Construire une **culture commune** pour tenir un discours cohérent en direction des jeunes
- Développer les connaissances pour **mieux repérer et orienter**

Objectifs de la formation des acteurs de proximité

- Rassembler les données existantes permettant d'avoir **une lisibilité sur les spécificités du territoire**
- **Produire un diagnostic partagé sur les besoins** des jeunes et les attentes des professionnels de première ligne et des habitants
- **Mettre en perspective** ces besoins et ces attentes **avec les ressources existantes**
- **Définir des axes prioritaires pour l'action**

Objectifs du diagnostic territorial « Addictions chez les jeunes »

RESULTATS
DIAGNOSTIC



DIRECTIVES
DE L'ÉTAT

RESSOURCES

**La validation des axes
prioritaires : un choix politique**

- L'absence de liaison entre les services médicaux et les services sociaux et éducatifs
- L'absence de concertation avec les habitants (dont les jeunes)
- L'absence de réponses ou des réponses partielles pour des populations particulières (jeunes usagers de drogues, jeunes en errance,...)
- La survenue d'événements qui modifient ponctuellement l'offre et la demande de substances psychoactives
- L'absence de prévention bien en amont des premières consommations

Des constantes souvent présentes dans les diagnostics



ETAPE 4

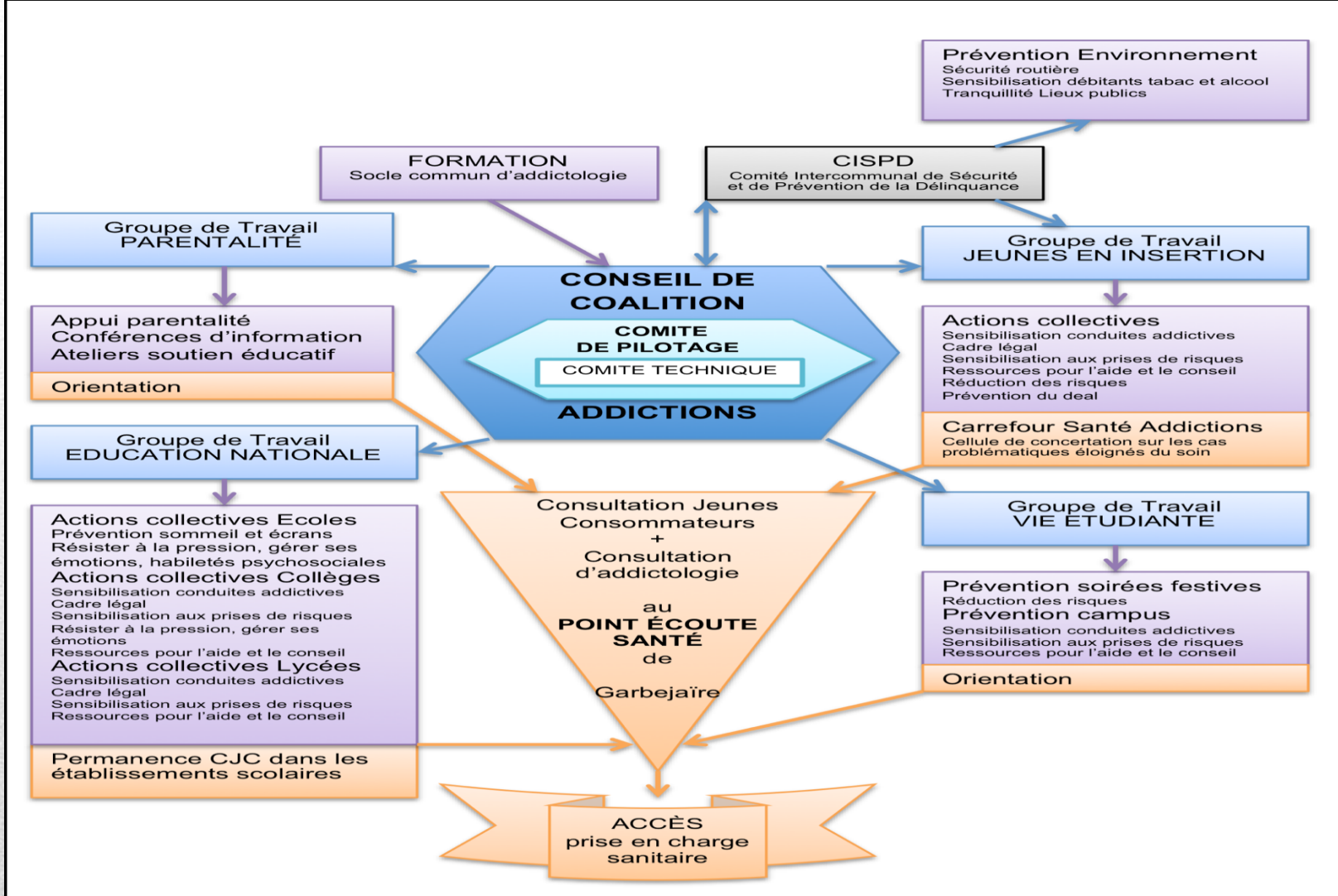
FINALISATION DE L'ORGANISATION
OPÉRATIONNELLE

- Présenter les résultats du diagnostic
- Informer sur les choix stratégiques pour l'action
- **Constituer des groupes de travail thématiques**

RÉUNIR LE CONSEIL DE COALITION

- Impulser des actions de prévention conformes aux axes prioritaires définis dans le cahier des charges du dispositif
- Choisir les opérateurs
- Dégager des financements spécifiques
- Participer à leur programmation
- Veiller à la couverture du territoire
- S'assurer de leur cohérence
- Participer à l'analyse continue des besoins
- Recueillir les données pour l'évaluation des actions

Objectifs des groupes de travail thématiques



Dispositif valbonnais 2015

LES FINANCEURS

Les financeurs du guide

- DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
- MILDECA 06
- VILLE DE VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

Les financeurs du dispositif

- ARS PACA
- VILLE DE VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS
- REAAP

LES ACTEURS DU DISPOSITIF VALBONNAIS

- LES ÉLUS DE VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS
- ATELIER SANTE VILLE VALBONNAIS
- MUTUALITE FRANÇAISE PACA
- CSAPA DU CH D'ANTIBES
- **ET TOUS LES ACTEURS DE PROXIMITÉ**

Remerciements